

Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N°296

#Septembre 2020

Village
d'Orcet

Annulation de la foire aux associations

Pétanque Orcetoise



En raison de la crise sanitaire et du nombre important de personnes attendues à cette manifestation, la municipalité a pris la décision d'annuler l'édition 2020.

Comme annoncé par ailleurs, les associations sont prêtes à renseigner et à recevoir leurs adhérents potentiels.



Masques Sanitaires

Rappel de la réglementation préfectorale portant obligation du port du masque sur les marchés de plein air, brocantes et vide-greniers organisés sur le département du Puy-de-Dôme (08/08/2020).

Des masques restent disponibles en mairie ; pour les récupérer (1 par personne de plus de 11 ans habitant Orcet), se présenter aux heures de permanence de la distribution :

Mardi de 14h à 17h00 à partir
Samedi de 9h00 à 11h00 du 1^{er} septembre



Travaux sur l'A75

Pour retrouver l'ensemble des informations concernant le chantier, les actualités et les éventuelles déviations liées aux travaux, consulter le site de la commune www.orcet.com ou directement le site <https://a75.aprr.com/>



APRR AREA

Agenda de septembre

2 septembre :
Fête du Tennis
Court du Pré Perrier

Du 11 au 20 septembre :
Exposition Artistes d'Orcet
Maison des Comtes

12 septembre : Nettoyage de l'Auzon
RDV terrain de pétanque

19 septembre : Conférences Journées
Européennes du Patrimoine
Salle du Conseil

29 septembre :
Conseil municipal
Mairie

www.orcet.com



Vie de la commune et des associations

Occupation des salles communales

Par principe, tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes est interdit sur l'ensemble du territoire de la République. Les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public de plus de 10 personnes doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du préfet de département.

Les salles communales pouvant être utilisées par les associations sont les suivantes :

Salle des fêtes
Salle Brel
Salle Barbara

Salle Brassens
Salle Jean Moulin

Pour les particuliers, seule la salle des fêtes (salle du bas uniquement, ou la salle entière) peut être louée, à condition de résider à Orcet.

Actuellement, en vertu de la réglementation liée aux circonstances sanitaires particulières (COVID), la salle des fêtes et la salle Jean Moulin (ERP de type L) peuvent ouvrir et la jauge de 10 personnes ne s'applique pas, sous réserve du strict respect des règles suivantes :

Mesures barrières :

Les salles doivent être aménagées sous la responsabilité d'un organisateur identifié;

Les personnes qui s'y rendent doivent bénéficier d'une place assise ce qui exclut l'organisation de bals ou soirées dansantes ou toutes fêtes au cours desquels les personnes présentes ne restent pas assises.

Une distance d'un siège vacant entre des sièges occupés par chaque personne ou groupe de personnes ayant réservé ensemble doit être respectée (les membres d'une même famille vivant ensemble et participant à une manifestation dans une salle des fêtes, par exemple, peuvent s'asseoir côte à côte).

L'accès aux espaces permettant les regroupements est interdit (espace buvette, vestiaire, buffet, etc...), sauf s'ils sont aménagés pour respecter les règles de distanciation sociale.

Le responsable du strict respect des gestes barrières et de la distanciation sociale est l'organisateur de l'événement, souvent locataire de la salle. Le propriétaire de la salle doit quant à lui s'assurer que toutes les conditions sanitaires sont réunies pour le déroulement d'événements (nettoyage, organisation des entrées et sorties, etc.). **Ces règles s'appliquent à tout type d'événement, y compris les festivités de mariage, organisation d'anniversaire, lotos...**

C'est pourquoi, la municipalité a décidé d'un régime transitoire pour l'occupation de l'ensemble des salles communales, en vigueur jusqu'à ce que la réglementation nationale évolue :

En raison de la difficulté pour la Commune de s'assurer du strict respect des mesures barrières et de conditions sanitaires satisfaisantes dans le cadre de l'organisation d'événements privés, **la location de salles aux particuliers est suspendue** jusqu'à nouvel ordre.

Concernant les associations, une convention particulière sera proposée aux Présidents qui le souhaitent, afin que leur association puisse occuper une salle communale, en s'engageant au strict respect de la réglementation sanitaire en vigueur, en particulier concernant les règles mentionnées ci-dessus. Sous réserve de changements dans les mesures gouvernementales.

Ecoles

Suite à l'ouverture d'une 5^{ème} classe de maternelle et des modifications rendues indispensables, deux classes de maternelle ont déménagé dans les locaux de l'école élémentaire afin d'aménager un second dortoir pour les petits dans les bâtiments de l'école maternelle

Une salle d'art plastique et un espace bibliothèque ont été installées à proximité.



Travaux d'été



Voirie

Rue des Percèdes

2^{ème} phase 2^{ème} tranche jusqu'au point haut, au niveau de la croix des Percèdes.



Culture et patrimoine



L'association Culture et Patrimoine, après ces longs mois de cessation d'activité, espère pouvoir reprendre vie au mois de septembre et permettre aux artistes orcétois de produire leurs œuvres au cours d'une

exposition qui remplacera celle du mois de mai dernier.

Elle aura lieu du vendredi 11 au dimanche 20 septembre. Comme d'habitude, l'accrochage se fera le mercredi 9 à partir de 14 h 00. Par contre, le verre de l'amitié qui accompagne le vernissage se prendra à la salle des fêtes, plus apte à respecter les règles de distanciation le jeudi 10 à 19 h 00.

Les artistes intéressés sont priés de se faire connaître par mail ou par téléphone : yvonedroeller@orange.fr ou 06 61 12 71 73. Il sera demandé à chaque participant une plage de garde de deux heures au minimum, sachant que l'exposition est ouverte tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 sauf lundi.

Les artistes d'Orcet



11 au 20 septembre 2020

Orcet

Maison des Comtes
Tous les jours
de 14 h 30 à 18 h 30
sauf lundi



Les journées du Patrimoine

Les journées du Patrimoine, seront dédiées à l'archéologie, grâce aux deux archéologues qui ont dirigé les fouilles préventives de constructions futures sur notre commune, Rémi Collas et Yann Deberge (les premières aux Courtiaux pour la construction des résidences « senior », les secondes au camp de César), et qui ont généreusement accepté de venir en faire un compte-rendu accompagné de photos.

Ces deux conférences auront lieu dans la salle du conseil municipal à 17h30 et 18h30 le samedi 19 septembre.



FJEP

● FJEP - Activités

Inscriptions-Réinscriptions :

En raison de l'annulation de la Foire aux associations, les inscriptions et réinscriptions auront lieu **tous les jours dans nos bureaux**, 24 rue de la narse. Des **ouvertures exceptionnelles les samedis 5 et 12 septembre** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les **dimanches 6 et 13 septembre** de 9 h à 12 h permettront également de s'inscrire.

● FJEP - Accueil de loisirs d'Orcet

Vacances d'automne du 19 au 30 octobre 2020 : inscriptions du 14 septembre au 2 octobre 2020. Documents administratifs et dossiers d'inscriptions disponibles sur notre site internet : www.fjep-orcet.fr

Cycle 2 des mercredis du 4 novembre au 16 décembre 2020 : inscriptions du 28 septembre au 16 octobre 2020.

Documents administratifs et dossiers d'inscriptions disponibles sur notre site internet : www.fjep-orcet.fr

● FJEP - Assemblée générale

Le FJEP ORCET tiendra son **Assemblée générale le mercredi 9 septembre 2020**, à 20 h 30 à la salle des fêtes du bourg. Adhérents ou non, vous êtes cordialement invités.

Renseignements au Foyer :
04.73.69.44.61.

Site internet : www.fjep-orcet.fr
foyerfjep.orcet@orange.fr
accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

Cie La Sphère Oblik / Théâtre d'objets et marionnette



Vendredi 2 octobre
Marché bio Stade
Maurice Fournier
RD 52
De 16h30 à 18h30
À partir de 10 ans
Séance de 20 min,
gratuit.

Réservations possibles sur place

Cinq personnes sont invitées à pénétrer dans une petite caravane pour y découvrir un atelier d'objetologie. Elles vont être témoins d'événements surprenants traités avec humour et poésie...

La compagnie La Sphère Oblik est en résidence sur le territoire de Mond'Arverne communauté entre septembre et décembre 2020.

Cette résidence est soutenue par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département du Puy-de-Dôme dans le cadre du développement de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire de Mond'Arverne Communauté.

A partir du mercredi 09 septembre 2020



HATHA-YOGA TRADITIONNEL

Respiration - Asanas - Relaxation

avec VINCENT GIRAUDON

1ère et 2ème Séances Offertes

(09 et 16 septembre 2020)

Organisé par :

Yoga en Combrailles

Tous les mercredis de 19h45 à 21h15
à STUDIO DANCE 63

Inscriptions et Renseignements
Vincent au 06.77.37.72.07
www.yogaencombrailles.fr



État civil

Naissance :

Le 28 juillet :
FIORE Liam

Mariage :

Le 25 juillet :
CUNHA Marc et
AUGEIX Blandine

Décès :

Le 3 juillet : MIALON
Michelle, 58 ans
Le 25 juillet : DE
AZEVEDO Luna, 11 ans



Ordures ménagères



En septembre

Bacs verts : les **mardis** 1^{er}, 8, 15, 22, 29.

Bacs jaunes : les **vendredis** 4 et 18.

CALENDRIER DES COLLECTES : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI) www.orcet.com à la page : « vie quotidienne, collecte des déchets »

Au compter du 24 août les déchetteries du SBA accueillent les usagers ;

- sur RDV le samedi uniquement
- sans RDV les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi



Basket

En raison des circonstances, nous recevrons vos inscriptions par mail.

Nous cherchons des renforts pour nos équipes de seniors féminines et seniors masculins qui évoluent en D2. Pas de limite d'âge!

L'école de basket reprendra courant septembre.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 0673354766 ou par mail : usorcetbasket@gmail.com.

L'assemblée générale se tiendra le mardi 8 septembre à 20h30 salle Jean Moulin.



Parents d'élèves

Comme les enfants, l'association des parents d'élèves d'Orcet fait sa rentrée en septembre. Nous espérons pouvoir reprendre nos activités et animations pour les enfants dès que possible !

Si vous êtes parents d'enfants scolarisés à Orcet, et que vous souhaitez donner un peu de votre temps pour les enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre. Contactez-nous sur notre Facebook : [facebook/OrcetParentsEleves](https://www.facebook.com/facebook/OrcetParentsEleves) A très bientôt.



Foot

Comme chaque année, voici l'heure des inscriptions et réinscriptions pour la saison 2020/2021 pour les jeunes du Groupement De l'Auzon, seniors masculins, seniors féminins et vétérans.

Des changements sont à noter chez les entraîneurs :

Equipe I : Frédéric SERRE

Equipe II : Michel MONTBOBIER

Pour plus d'info vous pouvez téléphoner au 06 31 10 31 54.

Circulation

Depuis le 15/08,

La rue du Chancel
et la voie romaine
sont repassées
en sens unique.



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

Lundi : l'accueil physique est fermé - **Mardi et mercredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 15 heures à 18 heures - **Jeudi** : ouverts de 9 heures à midi - **Vendredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures - **Samedi** : de 9 heures à 11 heures. Les visiteurs et usagers doivent porter un masque pour entrer dans les locaux.

Pour contacter la mairie ou prendre rendez-vous : Téléphone : 04 73 84 73 17
Fax : 04 73 84 94 89 - Courriel : mairie@orcet.com

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 - Dimanche de 10h à 12h

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél : 04 73 60 48 85

MARCHÉ BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h - Levée à 15h15

Bulletin mensuel édité et imprimé par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 500 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie (communication@orcet.com) avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.

